

# 11

Population wallonne

Affinités de comportement

Affinités socio-culturelles

Affinités politiques

Enracinement et migrations

## Esquisses de synthèses en contours flous

Problématiques socio-économiques

Pistes d'interpellation

Cadre environnemental

Cadre institutionnel

Territoires d'action et outils de gestion

Esquisses de synthèses en contours flous



## Six synthèses en contours flous comme prélude à un ensemble de faisceaux de territorialité

La démarche poursuivie jusqu'ici a permis de présenter des aires cohérentes fondées sur des éléments fonctionnels. Une synthèse des indicateurs relatifs à l'emploi, aux centres scolaires, aux achats et aux soins de santé a été réalisée et deux niveaux d'analyse sont apparus pertinents. Celui qui correspond aux valeurs plus basses des seuils d'indicateurs a abouti à la carte des zones d'influence des pôles locaux qui présente une bonne couverture de l'espace wallon. Ces aires d'influence des pôles locaux représentent des zones de cohérence fonctionnelle de fait.

Il faut cependant garder à l'esprit que, pour certaines thématiques, les contours dessinés peuvent varier selon la méthode d'utilisation du (des) indicateur(s) choisi(s). La comparaison des contours des zones d'influence des centres d'emploi tels qu'ils apparaissent ici, avec ceux produits dans le cadre d'autres études, illustre bien ce phénomène.

Autre nuance importante à apporter, si ces découpages nous montrent des territoires de cohérence fonctionnelle cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient univoques, ou qu'ils rendent compte d'ensembles territoriaux homogènes. Au contraire, ils débouchent bien souvent sur la

mise en évidence de *structurations* complexes, formées de noyaux forts et de divers types de marges plus floues.

Dès lors, partant de ces territoires qui rencontrent une certaine cohérence autour d'un pôle et à l'intérieur desquels des solidarités devraient être à l'œuvre, une série de cartes de synthèse ont été réalisées. Leur différence essentielle par rapport aux cartes précédentes réside dans le fait que les contours des territoires sont tracés volontairement de manière floue. En effet, plutôt que de circonscrire toutes les communes dans un ensemble déterminé, l'objectif poursuivi ici est de mettre en lumière un ensemble de «faisceaux de territorialité» qui peut être utilisé comme cadre de référence, tant par les communes que par la Région.

Ces documents proposent une synthèse des thématiques suivantes : démographie, politique, économie, culture et pressions sur le paysage. En effet, toute dynamique territoriale doit prendre en compte les spécificités sous-régionales, du point de vue des hommes (économie, politique, histoire, culture), sans occulter celles héritées de facteurs naturels, certains espaces fragilisés demandant par exemple des politiques

d'aménagement particulières et différenciées. Les trois premières thématiques, basées sur des critères sociologiques et quantifiables, manifestent une certaine cohérence avec les deux dernières, dont les sources sont partiellement plus qualitatives. Ce phénomène est intéressant, car s'il est évident que ces faisceaux de territorialité peuvent être modulés selon différentes entrées, des recoupements et des cohérences visibles au travers des différentes grilles de lecture sont peut-être de nature à faciliter les prises de décision.

A partir de ce constat, une dernière carte a été réalisée, une «synthèse des synthèses» en quelque sorte, sur laquelle figurent des entités aux comportements relativement homogènes. Rappelons que cette *nouvelle géographie régionale de la Wallonie* n'impose pas de découpages obligés, ni des espaces de collaboration incontournables. Elle témoigne simplement de l'homogénéité de certains espaces en Wallonie.

La méthodologie et l'analyse de chacune de ces cartes seront exposées successivement. Une réflexion globale et synthétique sera présentée en relation avec la dernière carte *Une nouvelle géographie régionale de la Wallonie*.

# Synthèse de l'évolution démographique des aires d'influence des pôles locaux

## ◆ Méthode et analyse

Cette carte est construite à partir de la carte «Evolution de la population entre 1991 et 2000» du présent atlas ainsi que de données qui concernent l'offre du marché des terrains à bâtir et du logement<sup>28</sup>.

Pour déterminer les types d'appartenance des aires, le critère qui a été utilisé est celui de la moyenne de la variable «évolution de la population» enregistrée pour chaque commune de l'aire. Cette moyenne n'est pas pondérée par la population (par exemple, une aire de trois communes enregistrant respectivement une évolution de la population de 2%, 5% et 8% se verra attribuer une croissance de 5% sur la période étudiée et ce, peu importe le poids de la population de chaque commune). L'utilisation de la moyenne arithmétique plutôt que d'une moyenne pondérée rencontre mieux la logique de détermination des sous-ensembles des problématiques dominantes et permet d'éviter qu'une seule commune avec un volume de population important ne confère à l'aire une fausse

image d'homogénéité. L'évolution démographique des communes urbaines les plus peuplées a toutefois été distinguée lorsqu'elle impose des attentions particulières en termes de logique d'agglomération.

La carte met en évidence des évolutions contrastées sur le territoire wallon. Le contraste le plus frappant concerne la différence de profil entre le Hainaut et le Brabant wallon. Le Hainaut présente un profil démographique en déclin, excepté dans sa partie nord-est, qui commence à être gagné par le phénomène de périurbanisation bruxelloise, à l'image du Brabant. Celui-ci connaît, à l'inverse du Hainaut, une situation très favorable actuellement, conséquence de ladite périurbanisation mais également d'une dynamique de plus en plus autonome. Une pression foncière très importante accompagne actuellement ces phénomènes.

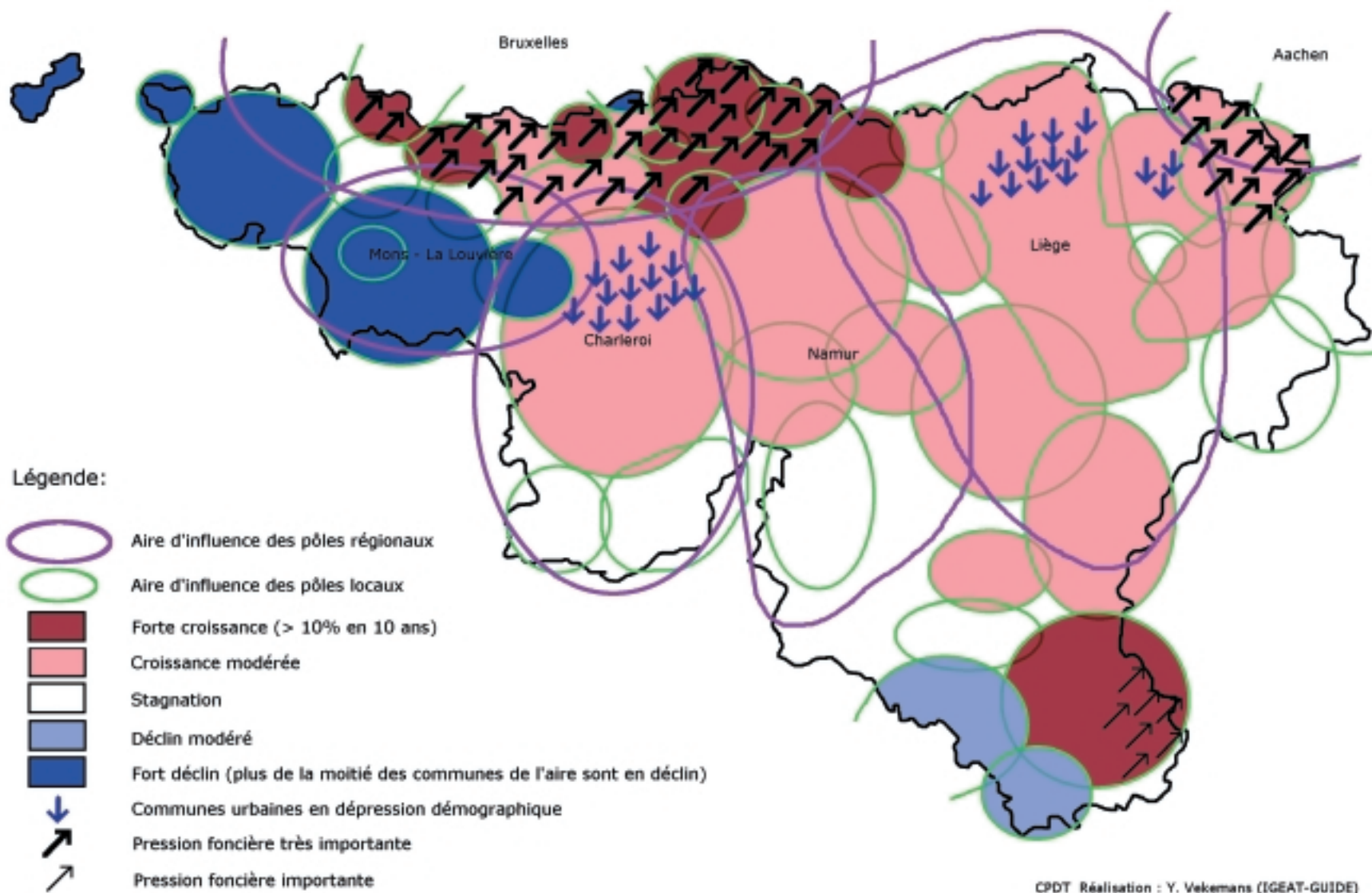
Ce contraste Hainaut-Brabant se retrouve – à plus petite échelle – au sud de la Wallonie, entre la Gaume et la région d'Arlon. Arlon connaît une arrivée importante d'actifs travaillant

au Luxembourg qui élisent domicile dans les communes proches de la frontière pour bénéficier des prix plus avantageux du foncier. Parallèlement à ce phénomène, cette région connaît une relance interne de son économie, liée entre autres au PED (Pôle Européen de Développement). Au contraire, la Gaume est mal polarisée au niveau régional et sa population est en déclin. Notons encore la pression foncière très importante de la partie nord des Cantons de l'Est, où la domiciliation de nombreux Allemands, aux salaires élevés, induit un phénomène comparable à celui de la région d'Arlon.

Le reste de l'ancien sillon sidérurgique présente quant à lui une croissance démographique modérée, avec la particularité pour les communes urbaines des régions liégeoises et carolorégiennes de connaître un fort déclin. Les nombreuses communes rurales autour de Liège et Charleroi, dans lesquelles l'évolution de la population est positive, tempèrent les mauvais résultats enregistrés par les agglomérations.

<sup>28</sup> Istaz D., Marissal P. (1999), Le marché des terrains à bâtir et du logement d'après l'offre en 1999, CPDT 8.3., 47 p.

## Synthèse de l'évolution démographique des aires d'influence des pôles locaux



# Synthèse des comportements politiques des aires d'influence des pôles locaux

## ◆ Méthode et analyse

Cette carte est construite à partir des cartes «Typologie politique» et «Majorités communales en place» de l'atlas. Le critère utilisé pour déterminer les types d'appartenance des aires est celui de la moyenne de la variable «couleur politique» enregistrée pour chaque commune de l'aire. La méthodologie est la même que celle de l'évolution démographique qui est décrite ci-dessus.

Notons que l'approche politique qui est présentée ci-dessous, même si elle contient bien entendu un intérêt intrinsèque pour des coopérations supracommunales, nous intéresse ici en tant que révélatrice de réalités historiques, sociales et culturelles de la Wallonie. En filigrane de ces résultats, c'est donc une synthèse des comportements et des populations, à un moment donné, qui est abordée ici.

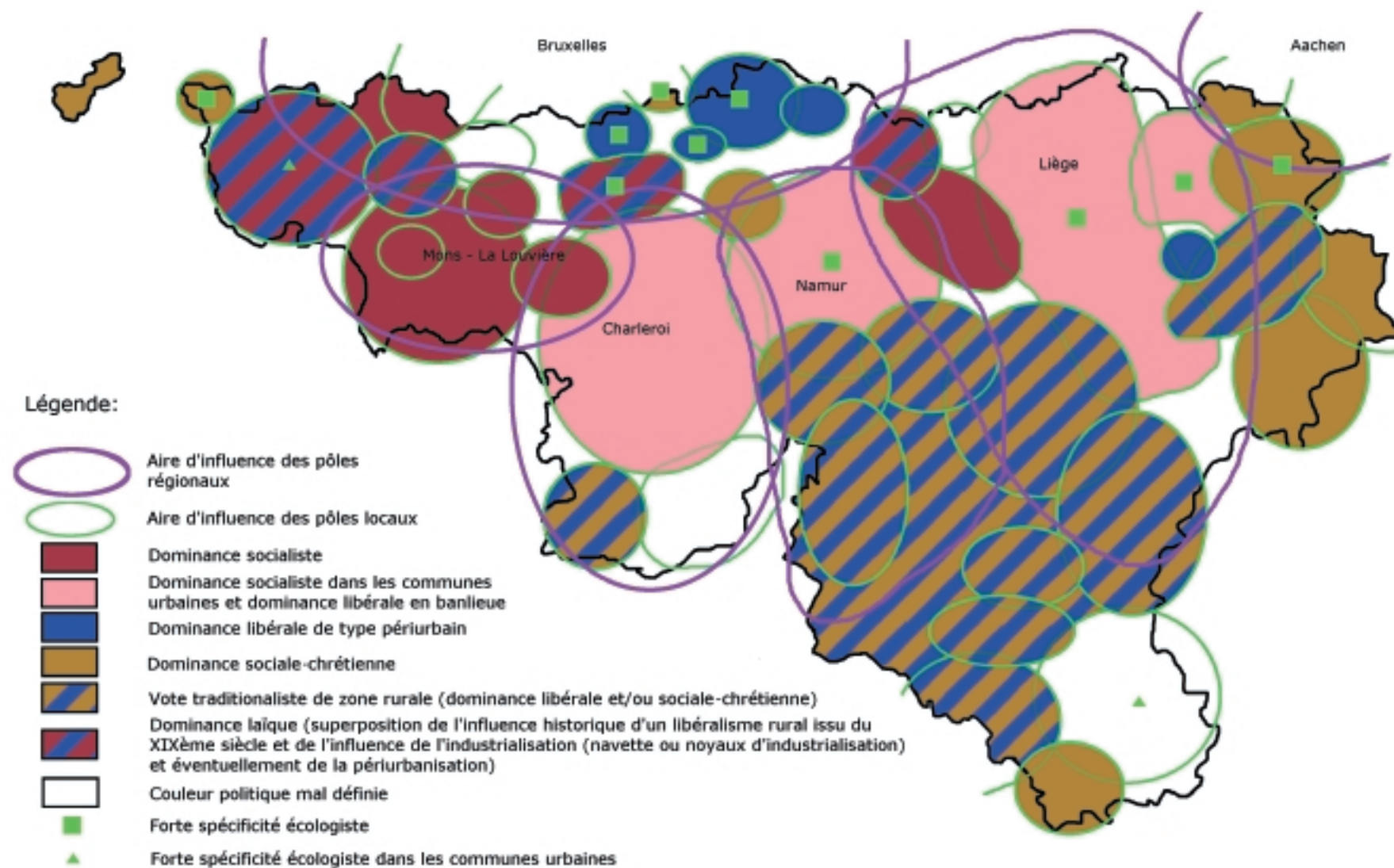
Le découpage politique de la Wallonie met en évidence plusieurs franges assez distinctes. Le Hainaut (majoritairement socialiste) et le Brabant (majoritairement libéral); les autres villes du sillon (Charleroi, Namur, Liège), qui connaissent une dichotomie ville/banlieue et enfin le sud du sillon, dominé par les votes traditionalistes des zones rurales (principalement libéraux ou sociaux-chrétiens). Des zones dominées par les votes sociaux-chrétiens se distinguent également, principalement aux franges de la Wallonie : Cantons de l'Est, Comines-Mouscron et Virton. Cette localisation frontalière n'est pas le fait du hasard, car ces comportements s'expliquent en grande partie pas les spécificités socio-politiques des régions voisines. Quant au vote écologiste, il se marque à plusieurs endroits du territoire wallon, essentiellement dans les espaces urbains ou dans les zones périurbaines aisées et tertiariées (Brabant wallon, périphéries liégeoises et luxembourgeoise).

Le Brabant est pour l'essentiel dominé par le libéralisme et ce depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La grande exploitation agricole et le développement précoce de l'agro-alimentaire expliquent cette tradition libérale, renforcée et confirmée aujourd'hui par le mouvement vers la périphérie des franges aisées de la population bruxelloise.

Dans le Hainaut, la tradition ouvrière reste plus forte. Elle s'appuie sur les noyaux anciens d'industrialisation (essentiellement les fabrications métallurgiques et les carrières), où elle a diffusé depuis le sillon industriel. Dans la région de Tournai, les votes suivent une tendance laïque vraisemblablement issue, en ce qui concerne l'influence socialiste, des anciens noyaux d'industrialisation qui s'y sont développés, entre autres à partir de l'exploitation des carrières.



## Synthèse des comportements politiques des aires d'influence des pôles locaux



CPDT Réalisation : Y. Vekemans (IGÉAT-GUIDE)





L'orientation libérale est plus récente, bien que des noyaux anciens de libéralisme rural existaient ici aussi, comme dans l'est du Brabant wallon, et les bons résultats que ces derniers obtiennent le sont au détriment des chrétiens, pourtant fortement implantés dans l'arrondissement avant la Seconde Guerre. Mouscron et Comines se distinguent du reste du Hainaut occidental par des comportements politiques semblables à ceux rencontrés de l'autre côté de la frontière linguistique.

La région formée par l'ancien sillon industriel wallon conserve un héritage historique marqué par le développement, dès la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, de l'industrie lourde, développement qui a vu se former dans les grands bassins sidérurgiques et miniers un mouvement syndical fort et l'émergence du socialisme. Malgré sa désindustrialisation, l'ancien sillon reste actuellement caractérisé par une forte tradition de gauche. Dans le prolongement du sillon, à l'est, la région de Verviers reste majoritairement socialiste, bien qu'il faille cependant y noter une influence chrétienne importante dont l'origine est différente au nord et au sud : au nord, il faut relier ce phénomène à la structure traditionnelle, constituée de petites exploitations agricoles dans le bocage (même si ces dernières décennies, les libéraux y ont supplanté les sociaux-chrétiens) et, pour les communes urbaines du sud, c'est en raison de la bonne gestion des grandes crises du début du siècle par les syndicats chrétiens.

Dans ses comportements socio-politiques, le sud immédiat de l'ancien sillon industriel wallon superpose les influences de son caractère largement rural et d'un poids socialiste assez ancien; son origine est liée d'une part à la proximité du sillon, d'autre part à l'histoire spécifique de ses petits centres de travail industriel, en particulier au sud de Charleroi ou dans les pays carriers. Au-delà de cette frange périurbaine des villes du sillon, la région est caractérisée dans l'ensemble par des comportements socio-politiques traditionalistes ruraux, qui profitent depuis une quarantaine d'années tant aux libéraux qu'aux sociaux-chrétiens.

# Synthèse des résultats économiques actuels et de leurs évolutions récentes dans les aires d'influence des pôles locaux

## ◆ Méthode et analyse

Cette carte est construite à partir de la carte des «Revenus moyens» de l'atlas ainsi que de données concernant la valeur ajoutée<sup>29</sup>. Le critère qui définit la valeur attribuée à l'aire d'influence est celui de la valeur ajoutée totale de cette aire (obtenue en sommant celles des communes considérées), divisée par sa population. La distinction faite ici par rapport aux deux cartes précédentes s'explique par la signification que peut prendre la variable «valeur ajoutée/hab.». En effet, des phénomènes ponctuels peuvent parfois fortement influencer le niveau de valeur ajoutée d'une commune, comme par exemple la centrale de Tihange à Huy. Dans ce cas, les retombées de l'implantation dépassent la commune d'implantation, et – à la limite – ne la touchent pas directement. De plus, les valeurs ajoutées par commune sont des approximations calculées par désagrégation des valeurs par province.

Aussi, prendre en compte un plus grand territoire permet de lisser les résultats obtenus et donne une meilleure idée de la répartition réelle de la valeur ajoutée par habitant sur le territoire wallon, au niveau des petits bassins d'influence.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici la distinction entre d'une part la *valeur ajoutée* par habitant, et d'autre part le *revenu* par habitant. Les deux sont pondérés par la population résidant sur le territoire étudié, mais la première détermine le niveau de richesse produit par les différents acteurs économiques opérant sur le territoire, tandis que le second nous renseigne sur le niveau de richesse de la population locale, la provenance des revenus étant éventuellement extérieure au territoire étudié (recours accru à la navette).

Sur cette carte, il apparaît que les espaces où les V.A./hab. sont les plus élevés se situent dans des pôles locaux de petite taille : quelques pôles du Brabant wallon, Verviers et Eupen à l'est, Mouscron à l'ouest et Libramont, au cœur de l'Ardenne.

Les zones de périurbanisation bruxelloise les plus intenses sont le centre et l'est du Brabant wallon. Cependant, si les relations qui existent avec la capitale restent essentielles dans la production de cet espace, et si les navettes continuent à croître, une dynamique autonome commence à se faire jour. Un des facteurs de cette dynamique, son université (UCL), entraîne dans son sillage des investisseurs importants, génère de la connaissance scientifique et induit la création de spin-off. Ce phénomène élève fortement le niveau des revenus de la région.

La zone d'influence de Bruxelles s'arrête aujourd'hui vers Ath. Ici, la périurbanisation est plus récente et ces régions, encore déprimées il y a peu, enregistrent un regain de dynamisme, surtout démographique. Bien que trop récents pour induire l'émergence massive d'activités économiques porteuses, ces phénomènes conduisent déjà à des développements nouveaux à proximité de l'A8.

<sup>29</sup> Mises en forme par l'IGEAT-ULB sur base des statistiques régionales de l'INS

## Synthèse des résultats économiques actuels et de leurs évolutions récentes



CPDT Réalisation : Y. Vekemans (IGEAT-GUIDE)



A Verviers, le capital local était très présent et a permis à cette petite région, enclavée entre la zone d'influence de Liège et les Cantons de l'Est, de mieux diversifier son économie et contenir la crise, d'autant que des nouvelles localisations proches de l'autoroute Liège – Aachen ont largement attiré des capitaux étrangers.

Les Cantons de l'Est connaissent, surtout pour le nord, une situation relativement privilégiée par rapport au reste de la Région wallonne. Avec une structure de l'activité assez diversifiée et un capital local et allemand très présent, les valeurs ajoutées enregistrées dans le nord de cette communauté sont relativement élevées et le taux de chômage faible. Le sud des Cantons connaît une situation moins avantageuse que sa partie nord. On y note tout de même une évolution de la valeur ajoutée supérieure à celle attendue par les structures locales.

Si la province du Luxembourg, à l'exception de Libramont et de la région d'Arlon, produit dans l'ensemble des valeurs ajoutées par habitant inférieures à la moyenne wallonne, elle enregistre conjointement un phénomène de rattrapage important au cours de ces dix dernières années. Ce phénomène est à mettre en relation avec le phénomène nouveau de rurbanisation (particulièrement le long de l'E411), organisé par rapport aux petits centres régionaux tels que Marche-en-Famenne et Libramont ainsi que de la croissance des navettes à longue distance. Apparaissent également çà et là de nouvelles implantations d'activités, parfois plus endogènes que dans d'autres parties de la Wallonie.

A Mouscron, la proximité de la Flandre, des structures plus souples et moins marquées par les héritages de l'industrialisation lourde, ainsi qu'un dynamisme entrepreneurial plus prononcé ont permis récemment un regain de développement, lié également aux aides à l'investissement octroyées au titre de l'Objectif 1. D'un point de vue sectoriel, le textile et l'agro-alimentaire y restent dominants. Dans la région de Tournai, on observe également une utilisation plus systématique des aides européennes de l'Objectif 1 que dans le reste du Hainaut. La richesse produite y est plus faible que pour la moyenne wallonne mais l'évolution de la valeur ajoutée y est meilleure que celle que suppose la structure d'activité.

Le bassin de Namur doit en grande partie son meilleur dynamisme au choix du Gouvernement wallon de s'y installer avec son administration. Le secteur tertiaire qui s'y est développé est fort lié au domaine public, mais pas exclusivement. Ainsi, le conseil en entreprises et les services informatiques (grâce à une spécialisation des facultés universitaires namuroises) sont deux activités en pleine émergence, même si elles n'apparaissent pas encore de façon marquée au niveau statistique.

Dans le sillon, le fait que d'une part le grand capital belge se désengage progressivement de cette région, au profit de la Flandre depuis l'entre-deux-guerres, et qu'il y ait eu d'autre part transfert du capital industriel national vers le capital financier explique la longue crise de ces secteurs lourds qui a commencé avec la fermeture des charbonnages. Les résultats, en termes d'évolution de la valeur ajoutée, sont inférieurs à ceux que l'on aurait pu supposer des structures de l'activité présentes dans les sous-bassins du sillon, à l'exception de la région de Namur. Cela traduit la surreprésentation des sous-secteurs les plus traditionnels dans chacun des secteurs d'activité. Plus on se dirige vers l'ouest, plus les répercussions de la crise se font sentir et plus le poids des services non marchands est important dans le soutien de l'activité locale. Actuellement, en vue de contrer le poids historique de leur passé industriel, Liège et Charleroi tentent toutes deux une diversification vers de nouveaux secteurs, souvent implantés à proximité de l'autoroute de Wallonie et liés plus ou moins directement pour une part à la présence d'un aéroport. Ainsi de Charleroi, avec des investissements dans les technologies de l'information et des biotechnologies, ainsi de Liège, avec les secteurs de fret et les activités logistiques, les perspectives liées à Bierset étant renforcées par celles du port fluvial et de la future gare TGV.

# Synthèse des polarités culturelles régionales et locales

## ◆ Méthode et analyse

La carte de synthèse a été réalisée en superposant et en recoupant les critères cartographiés individuellement (centres culturels, langues régionales, télévisions régionales, distribution de la presse gratuite et associations membres d'Inter-Environnement). Les aires en bleu foncé correspondent au rayonnement des pôles culturels régionaux. D'autres entités, plus locales, y ont été surimposées, dont la récurrence plus ou moins importante à travers nos critères a déterminé la qualification de l'identité : forte, modérée ou moins prononcée. La localisation des centres culturels a été conservée à titre indicatif.

Rappelons ici que l'identification d'entités culturelles n'est pas une démarche aisée. Plusieurs difficultés rendent cette entreprise délicate et les raisons en sont multiples : une relative uniformisation de certains paramètres sociologiques traditionnels (structures familiales, appartenance religieuse par exemple), l'étroitesse du territoire et l'interférence avec d'autres facteurs, essentiellement techniques, financiers et administratifs (cahier de charges et subsides pour les centres culturels, accessibilité et masse critique pour la presse gratuite, capacité des distributeurs et financement privés pour les télévisions, etc). Si ces phénomènes biaisent d'une certaine manière la définition des entités, il ne faut cependant pas

les négliger, car ils font partie de la réalité du terrain. Plus encore, l'appartenance culturelle n'étant pas figée, elle se façonne souvent à partir de contraintes : si autrefois le milieu physique pouvait en partie jouer ce rôle, aujourd'hui, ces interférences technico-financières et médiatiques interviennent pour partie dans la construction d'une identité.

Globalement, le Hainaut apparaît fort morcelé en petits sous-ensembles à l'identité marquée : on distingue des polarisations fortes autour de Mons, Tournai et Ath, mais également une valorisation importante de l'identité du Pays des Collines. Le caractère transfrontalier de cette région – en particulier du côté de Tournai – est très présent, et le partage de la culture Picarde n'y est certainement pas étranger. La région du Centre, polarisée autour de La Louvière, se distingue nettement. Ainsi, l'aire de diffusion *Canal Centre* est très proche de celle du Centre Culturel régional, bien qu'à cheval sur trois arrondissements. Notons que la frontière du Picard et du Wallon surligne plus ou moins cette entité, et qu'il s'agit également d'un *pays* touristique.

Le Brabant wallon apparaît fort cohérent : que ce soit au niveau de la presse (*Vlan Brabant Wallon*), de la télévision (*TV Com*) ou des centres culturels, le découpage de l'arrondissement cor-

respond bien à la réalité du terrain. L'ouest du Brabant a cependant tendance à se forger sa propre identité (+ *Nivelles*, *Ouest en fête*).

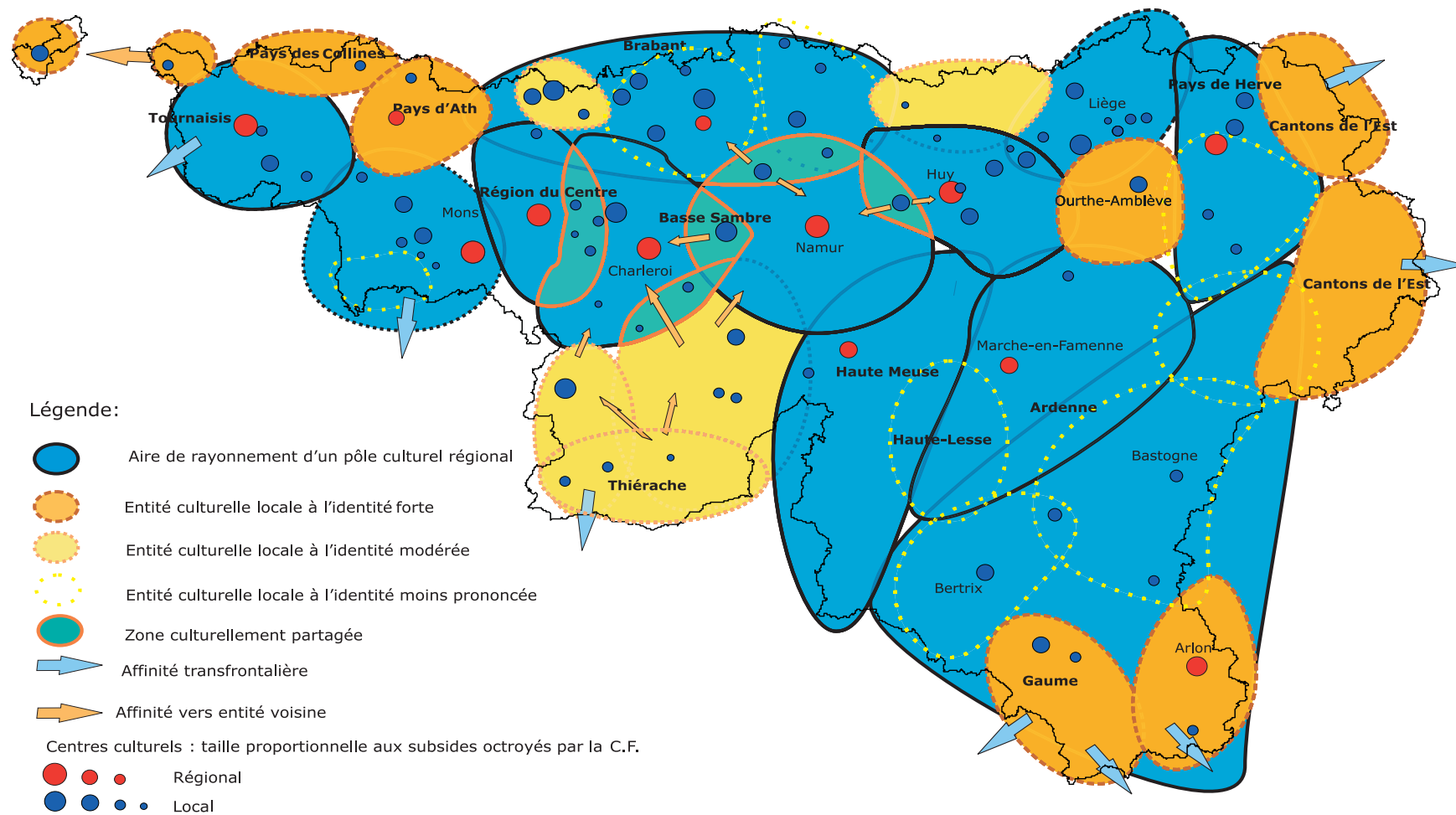
La province de Namur connaît à ses extrémités des entités culturelles (Basse-Sambre, Gembloux, Andenne) dont l'identité est partagée avec les entités voisines.

Les appartenances culturelles de la région Couvin-Philippeville sont moins prononcées. Le découpage provincial correspond à la réalité des pays d'accueil touristique, des télévisions régionales et des langues endogènes, mais les groupes distributeurs de journaux utilisent tous les deux un découpage différent, qui rattache les communes de Couvin et Viroinval au sud du Hainaut. Sans polarité marquée, cette région est également imprégnée par sa situation transfrontalière.

La région Ourthe-Amblève, à la limite des provinces liégeoise et luxembourgeoise, se distingue par sa volonté de se forger une identité non seulement culturelle, mais aussi économique. Concernant ces régions frontalières vers l'Allemagne et le Luxembourg, notons la relative bonne corrélation entre les régions du domaine francique et la distribution des journaux *Kurier-Aktuell* et *Der Wochenspiegel* (du groupe Vlan) et *Déclic A* (du Groupe+). Même adéquation entre *Reflets de Gaume* (du Groupe+), *Gaume-environnement* et ladite région linguistique. Au cœur de l'Ardenne, on distingue (mais plus confusément) des sous-ensembles centrés autour de Bastogne et de Bertrix.



## Synthèse des polarités culturelles régionales et locales



CPDT Réalisation: M-E Ronveaux (IGEAT-GUIDE)



# Synthèse des pressions touristiques et foncières sur les paysages

## ◆ Méthode et analyse

Cette carte a été réalisée en présentant une série de facteurs susceptibles d'influer de manière conséquente sur les paysages. Comme fond de carte, nous avons choisi de reprendre les régions agro-géographiques, qui montrent les grandes lignes de la trame structurale du milieu physique sous-jacent, ainsi que des paysages qui y sont associés. Sur cette trame, nous avons intégré les parcs naturels, territoires reconnus sur base de leur qualité géographique et paysagère justifiant des mesures particulières de gestion et de protection.

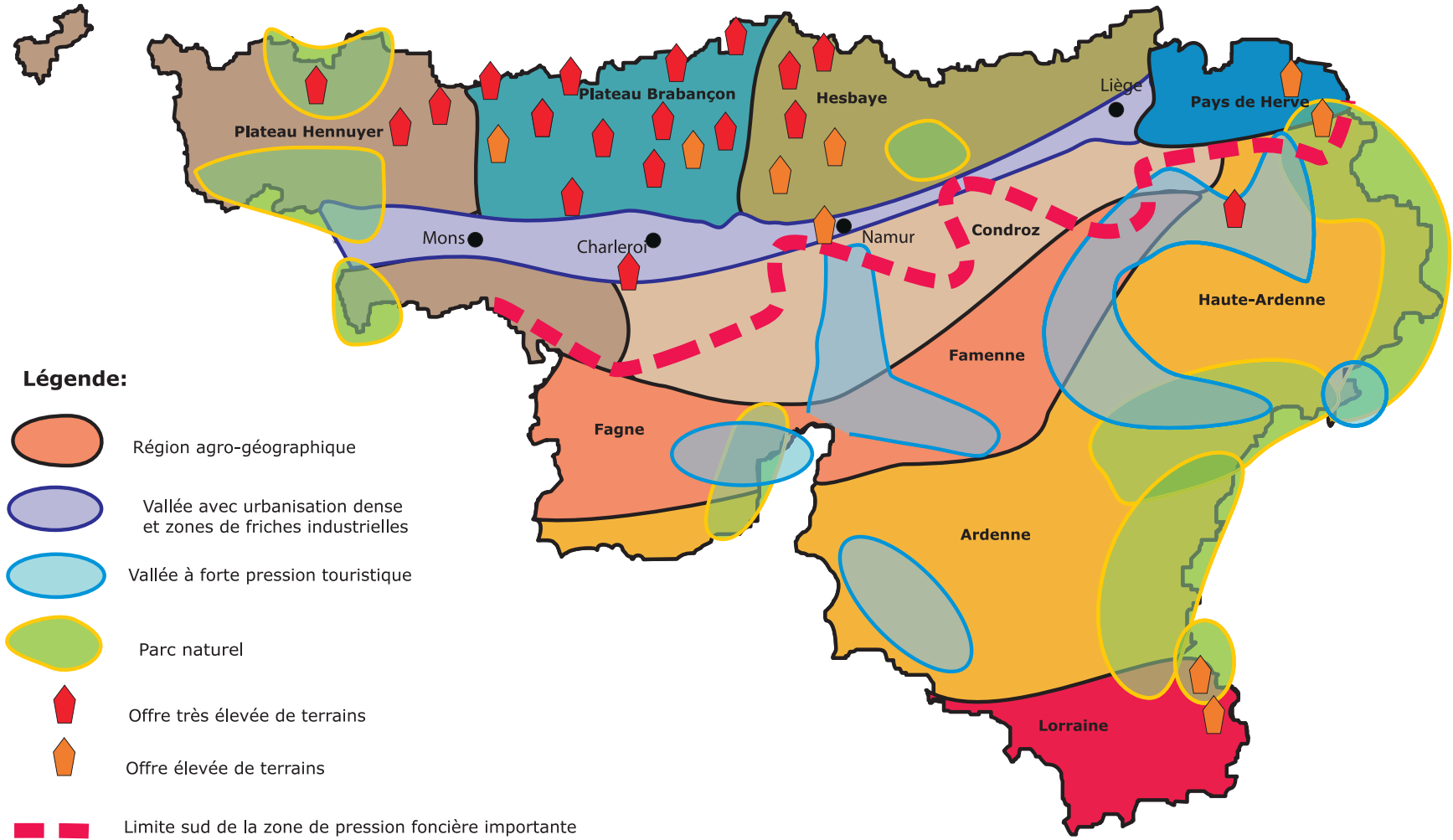
A ces données de base, deux types d'influence, de pression forte sur le paysage ont été superposés : la pression touristique et la pression foncière.

Les grandes rivières comme l'Ourthe, la Haute-Meuse et la Semois, fortement encaissées dans les plateaux et au débit important, attirent en masse les touristes de séjour, pour différentes activités, qui concernent tant les cours d'eau eux-mêmes que les plaines alluviales, les escarpements rocheux et les bois. Ce sont ces zones qui concentrent la pression touristique au sud du sillon Sambre-Meuse.

Les données concernant la pression foncière sont issues des travaux des bassins fonciers wallons.<sup>24</sup> Elles concernent les achats de *terres à bâtir*, qui semblaient un des facteurs les plus adéquats par rapport aux pressions paysagères. Ici, ce sont les zones de forte pression et/ou de prix élevés qui ont été retenues et sont symbolisées sur la carte : le plateau brabançon, l'ouest de la Hesbaye et le nord du plateau hennuyer sont plus particulièrement concernés. On remarque également les alentours de Liège, d'Arlon, de Namur, de Verviers et le pays de Herve, territoire dont les caractéristiques bocagères sont encore conservées mais aussi plus sensibles. Une limite sud de la pression foncière a pu être dessinée, située au sud du sillon Sambre-Meuse. Sont donc incluses dans la zone de pression foncière importante au moins deux régions aux qualités paysagères reconnues, à savoir une grande partie du Condroz ainsi que la totalité du pays de Herve.

<sup>30</sup> D. Istaz, op. cit.

## Synthèse des pressions touristiques et foncières sur les paysages



Sources: R.W., SDER(1999); Etude des marchés fonciers et immobiliers - CPDT ULB-GUIDE (1998-99-2000)

CPDT Réalisation: M-E Ronveaux et C. Neuray (IGÉAT-GUIDE)

## Une nouvelle géographie régionale

Pour conclure ce travail, une dernière carte mêle les différentes entrées des synthèses précédentes et propose un recoupement des paramètres socio-économique, culturel et environnemental. A la différence des cartes précédentes, qui rendent plutôt compte de situations de fait, celle-ci décrit des espaces homogènes et des complémentarités, sur un mode nouveau par rapport à la géographie régionale traditionnelle.

Les ensembles en bleu (trait plein) sont des entités dont le fonctionnement socio-économique est globalement homogène. A ceux-ci, nous avons surimposé les entités culturelles les plus cohérentes ainsi que les découpages agro-géographiques. Il apparaît que la superposition de ces éclairages, bien que de nature très différente, laisse apparaître une bonne cohérence à plusieurs endroits. Cette cohérence n'est pas absolue, bien entendu, et il s'agit parfois d'une question d'échelle.

L'exemple de l'ancien sillon industriel est ainsi intéressant. A l'exception de Namur (3), dont nous reparlerons, ces régions ont en commun leur histoire industrielle, des profils socio-économiques apparentés et des difficultés aujourd'hui comparables. Pourtant, elles se définissent culturellement comme fort distinctes : Mons et le Borinage (4.1), la région du Centre

(4.2), Charleroi (4.3), Huy (4.5) et Liège (4.6) ont chacune leur culture, leur folklore et leur tradition.

A l'inverse, des régions connaissant une forte cohérence culturelle peuvent diverger du point de vue socio-économique : c'est le cas des Cantons de l'Est (7 et 8.2). Dans ces deux exemples, ces situations – du moment qu'elles sont reconnues – sont intéressantes : l'absence d'homogénéité n'exclut pas un fond commun, un terrain d'entente qui pourrait constituer le socle de nouvelles solidarités, d'échanges d'expériences, de collaborations fondées.

De même, il est intéressant de constater que les limites agro-géographiques recoupent parfois l'un ou l'autre de ces critères. Prenons l'exemple de la Lorraine belge, où se distinguent du reste de l'Ardenne d'une part la Gaume (tournée culturellement vers la France) et d'autre part la région d'Arlon (9), qui en plus d'affinités linguistiques et culturelles avec le Luxembourg, s'appuie sur sa force économique.

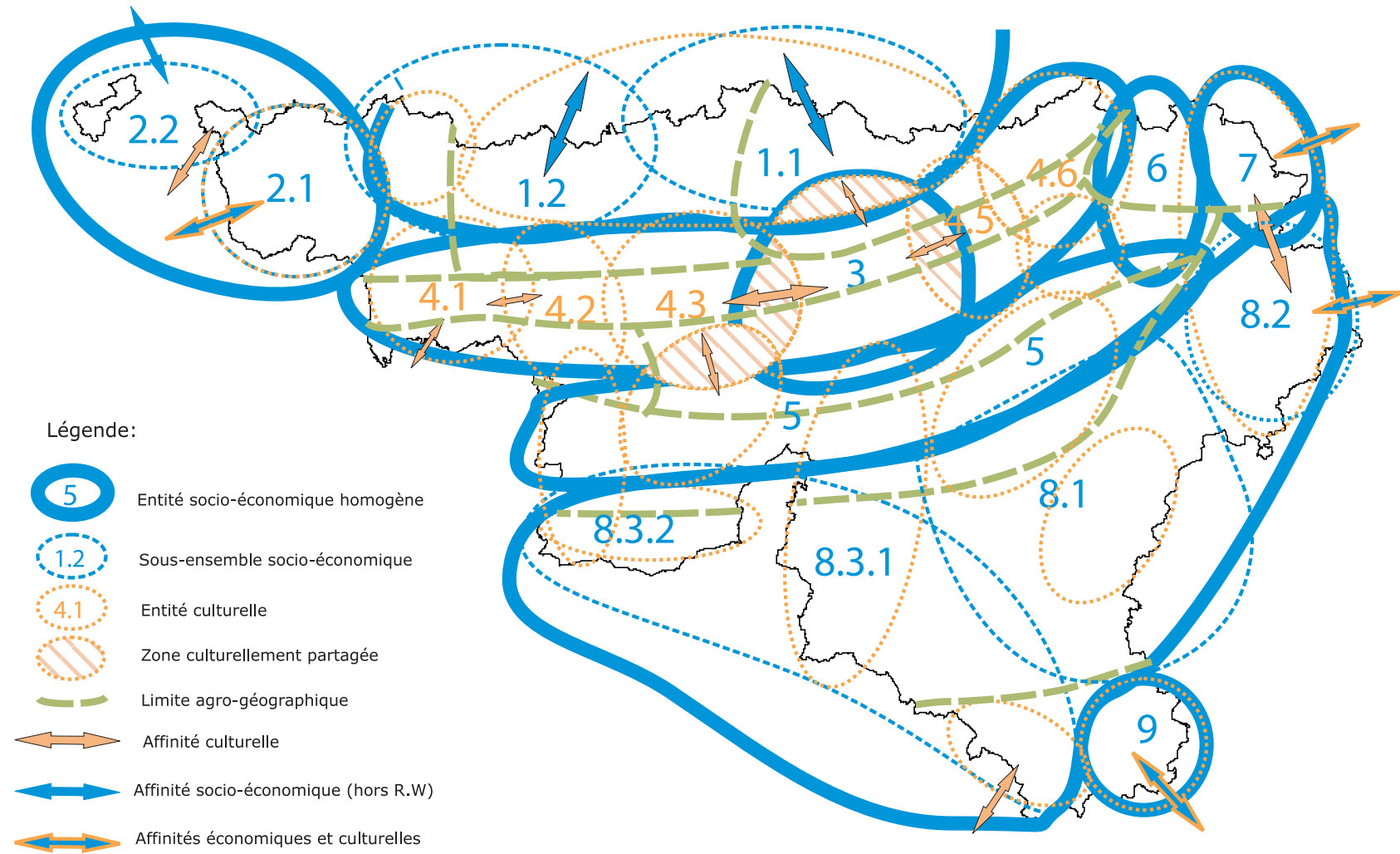
Dans le Brabant, on peut distinguer globalement deux entités : la première (1.1) connaît aujourd'hui une prospérité remarquable. Fondée sur la périurbanisation de Bruxelles, elle est cependant en voie de forger son autonomie, tout en restant en symbiose avec la capitale. La se-

conde (1.2) s'étend – sous l'effet de cette même périurbanisation – de l'ouest du Brabant wallon jusqu'à Ath, dans le Hainaut. Ses indicateurs socio-économiques sont actuellement moins spectaculaires que dans le centre du Brabant, mais divers éléments (impact de l'A8, inflation foncière) laissent à penser que cette région est en voie de rattrapage.

On distingue une autre entité dans la partie occidentale du Hainaut. Celle-ci se divise en deux sous-ensembles, fortement orientés l'un comme l'autre vers l'extérieur de la Région wallonne : Comines et Mouscron (2.2) présentent un profil économique apparenté à celui de leur environnement flamand, mais sont fortement tournées vers la France du point de vue de leurs relations de proximité. La région de Tournai (2.1) ambitionne sa redynamisation dans le contexte de la grande métropole transfrontalière (COPIT), à laquelle elle est liée par ses traditions culturelles picardes.

Vient ensuite une entité composée des villes de l'ancien sillon industriel, dont nous avons déjà parlé. Au cœur de celle-ci, Namur (3) se distingue, d'un point de vue historique et socio-économique, de par sa spécialisation dans le tertiaire ainsi que dans quelques secteurs de pointe. Culturellement, les confins de cette région sont particulièrement flous : ses marges (Gembloux,

## Une nouvelle géographie régionale



CPDT Réalisation: M-E Ronveaux & Y. Vekemans (IGEAT-GUIDE)

Entre-Sambre-et-Meuse, Basse-Sambre), étirées entre deux pôles, ont peut-être une identité propre, bien qu'à une échelle plus locale. Ce phénomène nous semble assez spécifique de la région namuroise, et n'est peut-être pas étranger à son caractère particulier au sein du sillon.

A l'est, la région de Verviers (6) présente un comportement autonome. Spécifique d'un point de vue paysager, avec le sillon de la Vesdre séparant le pays de Herve au nord de l'Ardenne herbagère au sud, elle s'affirme sur le plan socio-économique, d'une part grâce à une meilleure maîtrise de la crise industrielle (présence d'un capital local important), d'autre part grâce à la présence de l'autoroute Liège-Aachen (qui a facilité de nombreuses implantations étrangères).

Au sud du sillon, on peut définir une frange plus ou moins homogène (5), avec des caractéristiques à la fois rurales et périurbaines. Elle s'étire parallèlement aux axes septentrionaux du Condroz et ses caractéristiques péri-urbaines s'estompent progressivement vers la Famenne. Cette frange est structurée de petites villes secondaires au rayonnement plus local (Philippeville, Dinant, Ciney, Hotton, Durbuy). Elle reste pour une part sous la dépendance des centres urbains du sillon, notamment au niveau de l'emploi. Culturellement, les aires culturelles ont tendance à s'étirer ici selon un axe nord-sud.

Vient enfin un vaste ensemble qui correspond d'ailleurs assez bien à l'Ardenne telle que définie agro-géographiquement, qui s'étire de la

Thiérache jusqu'au sud des Cantons de l'Est. Essentiellement rurale, on peut y distinguer trois sous-types d'ensemble. Une zone (8.1) qui connaît une dynamique forte, le long des axes de l'E411 et de la Nationale 4, une seconde, constituée par la partie sud des cantons germanophones (8.2), moins performante économiquement et plus rurale que la partie nord de cette Communauté, et enfin une troisième, comprenant des régions plus déprimées économiquement et démographiquement, telles que la Thiérache (8.3.2) et les communes du sud-est de la province de Namur, le long de la frontière française (8.3.1). Ces zones sont peu polarisées par des villes de niveau régional et les pôles locaux y sont de faible taille. Ils structurent insuffisamment l'espace dans la zone 8.3.1 et dans la partie sud-ouest de la zone 8.1. Par contre, les patrimoines paysager et touristique y représentent un atout considérable.

On le voit, la Wallonie est plurielle. Ses grilles de lecture sont multiples, tantôt se recoupent, tantôt divergent. Si ses confins, sous l'influence des régions limitrophes, connaissent une situation plus confortable que son axe central, elle n'en dispose pas moins – intrinsèquement – d'un potentiel qu'il convient d'exploiter en tenant compte de ses spécificités sociales, politiques, historiques, culturelles et paysagères.